

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du vendredi 26 juin 2020

Présents : Élisabeth Charon, Agnès Dutrévis, Anne Jacques, Isabelle Ksyk, Mireille Robin, Jérôme Pétin.

Excusée ou absente : Stéphane Benard, Laëtitia Legros, Martine Lhermitte, Sylvia Lotieff

1) Point sur l'organisation des distributions durant la crise sanitaire

a) Mise en place et évolutions du protocole

Dès le début de la mise en confinement de la France, l'Amapp - Les Paniers bio du Gâtinais a mis en place un protocole applicable dès le vendredi 20 mars 2020 afin de permettre le maintien des distributions des contrats de légumes, œufs et pains, puis fromages de chèvre :

- les paniers de légumes puis de fromages ont été préparés dans des sacs par les producteurs avant livraison,
- les œufs étaient déjà placés dans des boîtes aux noms des Amappien-ne-s,
- les pains étaient à retirer directement à la boulangerie.

Les Amappien-ne-s se servaient sans toucher les autres produits.

Une personne bénévole assurait la surveillance du flux à l'entrée du porche, une autre personne bénévole effectuait les pointages au fond du porche.

Chaque Amappien-ne devait attendre à l'extérieur pour entrer sous le porche tout en maintenant une distance d'1,5 m.

Ce protocole a été déposé en Mairie dès son adoption par les membres du CA.

Les venues des producteurs ont été annulées en attendant de pouvoir fixer de nouvelles dates.

Dans le cadre la 1^{ère} phase de déconfinement du 11 mai 2020, le CA par échanges de courriels décide de :

- maintenir le protocole,
- annuler la fête prévue initialement le 12 juin 2020,
- faire venir à tour de rôle les producteurs,
- créer un groupe de diffusion « convocation CA » afin que les tuteurs puissent aussi être invités aux réunions du CA (cf compte-rendu de la réunion du 21/02/2020),
- accorder le panier solidaire à une ancienne adhérente vivant avec le RSA, compte tenu de la situation devenue critique pour cette personne.

Pour la 2^{ème} phase de déconfinement, le CA par messagerie interposée décide de revenir à la normale, à compter du 19 juin 2020 :

- les distances de sécurité doivent être respectées sur 1 m,
- le port du masque reste recommandé,
- le nombre d'Amappien-ne-s présents sous le porche ne doit pas excéder 5 personnes en plus des bénévoles et du producteur éventuellement présent,

- le pointage se fait par une personne bénévole à l'accueil avec la surveillance du retrait des pains,
- la distribution des légumes se fait à nouveau par des bénévoles,
- les œufs sont distribués par Anne.

b) Bilan

L'Amapp a reçu de bons échos et des remerciements sur cette organisation, aussi bien par les producteurs que par les Amappien-ne-s.

Malgré une situation inédite et difficile à vivre pour beaucoup, tout s'est bien passé.

Pour cette reprise, il y a eu beaucoup d'inscrits aux distributions de légumes.

Cependant, un message sera fait aux Adhérents pour leur rappeler de rester prudents, de conserver les distances et de ne pas signer eux-mêmes les feuilles de pointages.

Une affiche sera réalisée par Jérôme et Isabelle mettra du gel hydro-alcoolique à disposition.

Le CA n'a pas constaté de problème particulier durant la distribution de reprise du 26 juin 2020.

2) Point financier - Actions Terre de Liens

A ce jour, l'Amapp - Les Paniers bio du Gâtinais dispose de 780,00 €.

Depuis le dernier CA, l'achat d'action de Terre de Liens n'a pas encore été fait, seule la cotisation a été réglée (50,00 €).

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé l'achat de 2 ou 3 petites tables pliantes, légères, type « bistrot ». Jérôme se charge de prospecter.

3) Producteurs

a) Remboursement des emballages des paniers

Pour limiter les manipulations des produits, les légumes ont été mis dans des sacs plastiques, les œufs directement dans des boîtes et les fromages dans des sacs en kraft.

Compte tenu du coût supplémentaire à supporter pour les producteurs, l'Amapp a décidé de prendre en charge ces frais.

Les sacs en plastique étant réutilisés, Éric Gradaive ne souhaite pas de remboursement.

Anne va se rapprocher de M. Chicanne pour obtenir une facture.

En fin de saison, Laurence Nory remettra une facture à l'Amapp.

b) Prochaines venues avant la fête de décembre

- Murielle Fougeard (fruits rouges) fera de la vente sur place le vendredi 3 juillet.

- Guillaume Jouan (miel, herbes) est venu le 19 juin. Il n'a rien vendu mais a eu de bons contacts. A cette occasion, il est rappelé qu'Hélène Vivion ne viendra plus que pour les portes ouvertes.
- Christel Garnier (volailles) fera une livraison fin août.
- Charlène Gillet (cidre et jus de pomme) a fait une de ses plus petites ventes mais a été très contente de venir. Selon ses récoltes, elle devrait revenir à partir de la 2^{ème} quinzaine de septembre avec des poires et des pommes.
- Marc Thibaut (farines, céréales, légumineuses, pâtes) est débordé, il se peut qu'il y ait des erreurs. Un message sera envoyé aux Adhérents ayant fait une commande afin qu'ils s'assurent d'avoir tous leurs produits.
A ce propos, il est fait remarquer qu'une bouteille d'huile a été oubliée, sans que nous sachions pour qui elle était destinée. Il est décidé qu'elle sera soit mise en jeu pour une tombola, soit donnée dans le panier solidaire.
- Odile t'en brasse (bière) a réalisé un chiffre d'affaires de 600€ du fait également du report de sa venue initialement prévue en mars. Elle reviendra en septembre puis en décembre. Il est rappelé que ses bouteilles sont consignées. Compte tenu du paiement à l'avance, chaque Amappien-ne devra se rapprocher d'Odile pour le remboursement de la consigne.
- Sylvie Bornet (herbes) : nous ne savons pas pour l'instant quand elle pourra venir, les échanges semblent être difficiles.
- Herbes fraîches : Emmanuel Bruchard ne semble pas être dans l'esprit des amap. Cependant, nous souhaitons reprendre contact avec le couple pour les fruits frais et les cosmétiques.
- Pâtes sans gluten : un sondage sera fait auprès des Adhérent-e-s afin de connaître leurs intentions d'achats.
- Brioches : livraison prévue le 3 juillet. Il semblerait qu'il y ait peu de commandes. Isabelle fait le point et contacte Pascal Boucher.

c) Sondage viande

Anne présente 2 producteurs qui livrent l'Amapp de Verdeau et dont elle est contente :

- Viande de porc de février à juin : Denis Meyer, en dernière année de conversion bio, à Charny Orée de Puisaye (environ 40 km de Chéroy), propose des caissettes de 5 (52 €) et 10 kg (93€), diverses pièces (filet mignon, abats, saucisses) ainsi que la mise sous vide.
- Viande de bœuf et agneau : Catherine et Mathieu Thiebaut à Breteau (environ 70 km de Chéroy) proposent du demi agneau (environ 9 kg à 11€/kg) en juillet et septembre, et du bœuf (livraison en septembre) en colis de 5 kg (14€/kg) et 10 kg (13€/kg) composés de plusieurs pièces ainsi que des abats.

Les producteurs vont être contactés afin de connaître leurs possibilités à venir sur Chéroy. Dans l'affirmative, un sondage sera adressé aux Amappien-ne-s.

d) Cagnole

Comme évoqué lors du dernier CA, certains producteurs acceptent cette monnaie locale. Cependant, pour pouvoir la proposer, l'Amapp doit adhérer à l'association (10€). Isabelle se charge de régler la cotisation.

Ceci demandant un peu de travail de conversions de monnaies, il est décidé que les contrats et commandes pour 2021 seront proposés d'être réglés également en Cagnole.

4) Promenade vagabonde

La manifestation, prévue le dimanche 6 septembre est annulée.

5) Festival des possibles (partenariat pour un atelier de cuisine)

Anne nous informe qu'une réunion a lieu le 27 juin.

En effet, la manifestation pourrait prendre une autre tournure, le cinéma Confluence de Sens ne pouvant plus accueillir le festival pour les visionnages.

En tout état de cause, le partenariat avec les Amapp pour les ateliers de cuisine est annulé.

6) Réémission de la plaquette de l'Amapp

La plaquette est à jour ainsi que les informations sur le site internet.

7) Site internet - Adresse mél

a) Adresse mél

Compte tenu des soucis récurrents de pertes de données (dont les groupes de diffusions qui se vident), une sauvegarde d'urgence a été effectuée par Jérôme.

D'ici la fin des vacances d'été, la nouvelle adresse (contact@amappcheroy.fr) sur le webmail du site internet sera opérationnelle.

Petit à petit les informations seront dupliquées car iCloud ne permet pas de faire des sauvegardes récupérables sur d'autres applications.

b) Site internet

Il est suggéré de mettre à jour régulièrement la page d'accueil avec des informations, comme celles qui figuraient sur la Feuille de chou afin de faire vivre le site et de donner envie d'y venir. Il est également suggéré de changer les couleurs une fois tous les 2 ou 3 ans.

Par ailleurs, il est proposé d'ouvrir une page Face Book au nom de notre Amapp. Il est souligné cependant qu'il peut arriver que la page soit fermée par FB, sans préavis (par un signalement, un mot interdit...). Il est donc souhaitable que cette page ne soit qu'un relais vers notre site internet qui lui, doit rester notre principal moyen de communication vers l'extérieur. Il est rappelé que c'est le site internet qui dispose des archives de la vie de l'Amapp et les documents.

Le CA à l'unanimité est pour l'ouverture d'une page Face Book au nom de l'Amapp - Les Paniers bio du Gâtinais.

Jérôme prend en charge l'ouverture de cette page et Agnès se propose de co-gérer ensuite la page.

5) Questions diverses

a) Communication

Il est souligné que les méls sont souvent trop longs, qu'il y a plusieurs idées dans le même message, voire des titres trop longs.

Une attention sera portée sur ces points lors des prochains messages.

b) Panier social

Compte tenu de la surcharge de travail d'Eric lors du confinement, le panier social n'a pas pu être attribué.

Il pourra désormais être donné à partir du 3 juillet.

La destinataire étant seule, un petit panier lui sera offert.

Isabelle se charge de la souscription de ce contrat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

-ooOoo-